UN POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Etienne Michel
Directeur du SEGEC,
Secrétariat général de l'enseignement catholique

L'enseignement catholique se sent évidemment concerné par le débat qui s'est développé récemment sur la référence philosophique des universités catholiques francophones. Depuis le début des années 2000, cette question a été régulièrement traitée à l'initiative du Secrétariat général de l'enseignement catholique, souvent d'ailleurs dans un dialogue fécond avec des personnes de référence exerçant des responsabilités au sein de l'actuelle « Académie Louvain ». Trois questions ont notamment structuré notre réflexion : le sens de l'école catholique dans une société sécularisée, la nécessité d'un diagnostic sur les évolutions culturelles contemporaines, le sens et les conditions de l'éducation face à ces évolutions.

Le sens de l'école catholique dans une société sécularisée

En 2001, dans une réflexion relative à la référence philosophique de son université, Lieven Boeve, un Théologien de la KUL, a identifié quatre scénarios d'évolution théoriquement possibles[1] :

- La sécularisation institutionnelle : dans ce scénario, l'institution cesse de se référer explicitement au christianisme et à l'Évangile et cesse, par conséquent, d'être – et de se dire – chrétienne en tant qu'institution. Ce scénario correspond à l'achèvement de la mission spécifique de l'école – ou de l'université – catholique dans le contexte de la sécularisation.

- La reconfessionnalisation institutionnelle : dans cette hypothèse, l'institution se recentre sur son identité confessionnelle sans considération pour le pluralisme réel qui s'est développé à l'intérieur des écoles ou de l'université. Lieven Boeve note que cette hypothèse est théologiquement défendable, mais qu'elle n'est pas compatible avec un enseignement catholique de masse qui ait un statut de service public. Dans la réalité, le risque serait notamment que la sélection selon le critère confessionnel se confonde avec une sélection selon l'origine sociale. Ce scénario n'est sans doute pas non plus compatible avec un mode d'organisation de l'enseignement à partir d'une société civile qui est devenue pluraliste. Les pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre se constituent en référence à la liberté d'association et l'Église catholique elle-même se situe désormais du côté de la société civile, sans plus se considérer comme un pouvoir concurrent de l'État.

- La réduction de la référence chrétienne aux valeurs : dans ce scénario, l'institution continue à se référer au christianisme, mais seulement en terme moral ou en termes de valeurs. Dans cette hypothèse, n'est conservé de la tradition chrétienne que ce que tout le monde peut en accepter : la référence à la dignité de la personne humaine, le respect du prochain, etc. Lieven Boeve estime que cette option conduit à une forme de banalisation de la référence chrétienne et, partant, à une banalisation des institutions qui en sont porteuses.

- La mobilisation de la référence chrétienne au service de la formation de l'identité des étudiants ou des élèves. Cette hypothèse, retenue par l'enseignement catholique, suggère un questionnement sur le sens de l'acte d'éduquer aujourd'hui, à partir d'un diagnostic sur les évolutions culturelles contemporaines. Comme l'ont suggéré, chacun dans leur discipline, des auteurs comme Marcel Gauchet[2] ou François Dubet[3], « la mémoire du sens de l'école catholique peut nous aider à penser le sens de l'école tout court ».

---

[1] Lieven Boeve, *« Katholieke » universiteit : vier denkpistes,* Ethische Perspectieven, 2001.
[2] Marcel Gauchet, « *Tensions et débats autour de l'éducation et de l'école chrétienne »*, Actes du Congrès de l'enseignement catholique, 11 et 12 octobre 2002.
[3] François Dubet, « *Le déclin de l'institution »,* Seuil, 2002.

La nécessité d'un diagnostic sur les évolutions culturelles contemporaines

- Dans « la crise de la culture »[4], Hannah Arendt introduit la dimension anthropologique de la question : « L'homme se tient sur une brèche, dans l'intervalle entre le passé révolu et l'avenir infigurable. (…) Chaque génération nouvelle, chaque homme nouveau doit redécouvrir laborieusement l'activité de pensée. Longtemps, pour ce faire, on put recourir à la tradition. Or, nous vivons, à l'âge moderne, l'usure de la tradition, la crise de la culture. Il ne s'agit pas de renouer le fil rompu de la tradition, ni d'inventer quelque succédané ultra moderne, mais de savoir s'exercer à penser pour se mouvoir dans la brèche ». Le défi est bien celui-là : apprendre à se mouvoir dans la brèche associée au mouvement de « détraditionnalisation » caractéristique de la modernité. Ce qui est en jeu : le sens de la continuité historique, ce qui relie les générations entre elles et, *in fine*, ce qui constitue les fondements d'une civilisation.

Dans un ouvrage récent, Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet et Dominique Ottavi[5] considèrent que les conditions de possibilité même de l'entreprise éducative se voient aujourd'hui remises en question par l'évolution de nos sociétés. Leur analyse se développe sur quatre fronts : les relations de l'école avec la famille, le sens des savoirs que l'institution scolaire dispense, l'autorité dont elle a besoin et sa place dans la société. Un trait majeur des évolutions est l'affirmation de l'individu et la transformation en profondeur du rapport qu'il entretient à l'histoire passée et à venir, à la famille, à la société et, bien sûr, à l'école. S'agissant de celle-ci, un point crucial est de savoir si sa mission doit désormais se définir en référence exclusive à une transmission de savoirs instrumentaux et à l'une ou l'autre compétence « citoyenne » ou si, pour faire court, perdure la pertinence d'une référence structurante à l'humanisme. On ne naît pas homme disait Érasme, mais on le devient dans un travail sur soi, en relation avec autrui par l'intermédiaire de la culture et de ses symboles. Dans ce sens, la question de la transmission de la culture et de sa transformation ne sont pas seulement une affaire de convictions privées, mais aussi une question sociétale, voire anthropologique, qui ne peuvent trouver leur traitement collectif qu'au travers d'institutions au premier rang desquelles figurent la famille et l'école.

Le sens et les conditions de l'éducation

J'en termine avec quatre propositions, présentées au Congrès de l'Enseignement catholique de 2002, et qui interrogent simultanément la pédagogie et la culture contemporaines[6] :

- Réarticuler l'idée de la transmission et celle de la construction de soi, réarticuler l'idée de la tradition et celle de l'autonomie du sujet tourné vers l'avenir. L'idée même d'éducation requiert l'idée du sens, l'idée de la direction. *« Ex-ducere »* c'est conduire de quelque part vers quelque part. Éduquer un enfant, ce n'est pas seulement le révéler à lui-même, mais c'est aussi, et d'abord, le conduire vers une culture qui est simultanément le lieu d'une mémoire collective, l'expression d'une identité et d'une appartenance. Cette culture est également un lieu de liberté, de créativité et de réalisation de la personne. Et Gauchet de citer le philosophe (marxiste) Antonio Gramsci : *« L'homme est surtout esprit, c'est-à-dire création historique et non nature. Voilà pourquoi il a besoin de culture : pour acquérir le sens de ce qu'il est ».*

- Revaloriser la distinction entre la notion d'adulte et la notion d'enfant, parce que cette distinction est fondatrice de l'acte d'éduquer. L'enfant n'est pas un adulte « déjà là » et il ne suffit pas seulement de valoriser son activité libre pour le conduire à maturité. L'idée même d'éducation implique l'exercice d'une certaine contrainte à l'égard de l'enfant, d'une certaine violence dira Gauchet, alors que nos contemporains se nourrissent – avec de plus en plus de difficulté il est vrai – de l'espérance selon laquelle il est possible de le conduire, de le constituer, mais sans jamais le contraindre. Marcel Gauchet nous a dit combien, par rapport à cette question, la tradition chrétienne, actualisée, garde sa pertinence.

---

[4] Hannah Arendt, *« La crise de la culture »*, Gallimard, 1972.
[5] Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, *« Conditions de l'éducation »,* Stock, 2008
[6] Etienne Michel, *« Débat sur la légitimité de l'Enseignement catholique »,* Actes du Congrès de l'Enseignement catholique, 11 et 12 octobre 2002.

- Réarticuler la liberté et l'autorité. L'exercice de l'autorité semble être devenu l'impensable de notre temps. Mais l'éducation elle-même ne peut pas être pensée sans l'idée d'autorité, fondamentalement parce que l'enfant est amené à entrer dans une culture qui lui préexiste et qui, d'une certaine manière, s'impose à lui de l'extérieur. La difficulté pour nos contemporains est de comprendre que le rapport à une autorité est une condition de l'accès à la liberté. Laissé à lui-même, l'enfant ne devient pas libre. Dans notre société, à l'évidence, la liberté d'un enfant à qui on a inculqué les règles du langage, de la lecture, de l'écriture ou du calcul est bien plus grande que la liberté d'un analphabète.

- Réarticuler l'individu et la société. L'individu tend aujourd'hui à être pensé pour lui-même, dissocié de l'idée de société qui, pourtant, lui permet d'exister comme individu. Le processus d'individualisation engendre la privatisation des convictions : chacun pense ce qu'il veut sans incidence sur l'ensemble. Pourtant, au coeur de la société contemporaine, un collectif pourrait être pensé en combinant la connaissance du passé et la perception des mutations en cours. Il pourrait y avoir un intérêt, un peu comme à la Renaissance, à promouvoir un dialogue nouveau entre la modernité et les héritages qui fondent notre culture, l'histoire judéo-chrétienne, la culture gréco-romaine et la tradition des lumières.

Comment penser, dans un tel projet et face à de tels défis, que l'école catholique n'ait pas le devoir de mobiliser explicitement les ressources de sa tradition propre ?